

les échos Chapelous

AU COEUR DES ASSOCIATIONS

LA VIE À LA CHAPELLE

PROJETS DE LA COMMUNE





Le mot du maire

François BERGER

Ce bulletin, qui fait suite au précédent paru en 2016, nous permet de faire le point sur les 2 dernières années. C'est également l'occasion de vous informer des perspectives à venir et de l'activité des forces vives de la Commune.

La rentrée scolaire s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec un effectif toujours en hausse qui est à la limite de l'ouverture d'une nouvelle classe. Mais dès cette rentrée, nous étions à nouveau entraînés dans une réflexion sur les rythmes scolaires : 4 jours ou 4,5 jours ? Le dernier conseil d'école a tranché pour revenir à la semaine de 4 jours. Une nouvelle organisation sera mise en place à la prochaine rentrée en préservant l'accompagnement et la mise en place d'activités ludiques pendant la pause méridienne avant ou après le repas. Ce temps périscolaire a donné entière satisfaction depuis sa mise en place avec les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

Le maintien des commerces de proximité est une de nos préoccupations. Ils nous rendent service, ils participent à la vie de la commune et au lien social. Les élus, la Mairie y sont fortement attachés. Le maintien d'une boulangerie et de son activité multiservices reste une priorité. La reprise du café-restaurant par Christelle ISSARTEL au Centre-Bourg est une grande satisfaction.

En m'adressant à tous nos actifs, aux chefs d'entreprises, aux artisans, aux agriculteurs, je leur souhaite beaucoup de réussite. La Commune a besoin de leur activité, de leur savoir-faire, de leur créativité, de leur volonté et elle compte sur eux pour exister pour le bien-être de ses habitants.

Par ailleurs, comme vous le savez, depuis le 1^{er} janvier 2017 nous faisons partie d'une nouvelle intercommunalité de 14 communes et de 30 000 habitants qui a regroupé les 2 communautés de communes « des Marches du Velay » et celle de « Rochebaron en Chalencon ». Dans ce nouvel espace, une nouvelle loi parue en 2017, « la loi NOTRe », a modifié le champ d'action des différentes collectivités, **Région, Département, Intercommunalité, Commune**. Un travail important des équipes intercommunales, agents et

élus, a été nécessaire pour caler le fonctionnement de cette entité. Il a permis d'adopter, dans ce contexte, un projet de territoire qui permettra de proposer des services au plus près de vos besoins, et pour **La Chapelle d'Aurec**, vers la réalisation de nouveaux et beaux projets.

L'équipe municipale quant à elle, poursuit sa mission dans un contexte budgétaire contraint mais avec la volonté de préserver le « bien vivre pour tous » et le développement maîtrisé de notre village. Nous arrivons dans la deuxième partie de notre mandat, c'est l'occasion, dans les pages suivantes, de faire le point sur les réalisations, les chantiers en cours et à venir qui permettront à **La Chapelle d'Aurec** de se développer, de construire son avenir en privilégiant sans cesse le cadre de vie.

L'aménagement de la **Place Marcellin MARTIN**, qui fait suite à l'agrandissement de la salle polyvalente, arrive à son terme. Cet ensemble, une fois fini, sera le plus important projet réalisé durant ce mandat et dont nous sommes d'avance très fiers.

Je voudrais rendre hommage à toutes les associations, bibliothèque, comité des fêtes, CCAS ainsi qu'à tout le personnel communal. Je leur souhaite beaucoup de succès tout en adressant mes sincères remerciements à tous les bénévoles qui font un travail au quotidien exemplaire. C'est grâce à eux que se tisse ce lien social, culturel, entre toute la population et toutes les générations.

La Chapelle d'Aurec s'épanouit en un bourg moderne au cœur d'un territoire dynamique, entre traditions et innovations, une commune à taille humaine qui a su préserver sa qualité de vie et son identité rurale.

Bien sincèrement.

François BERGER



Agrandissement de la salle polyvalente

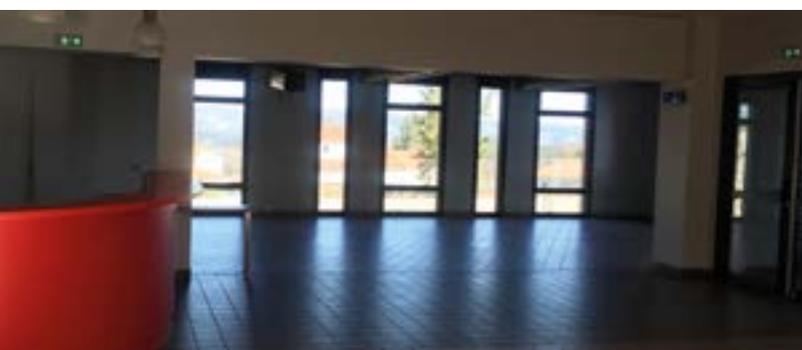
Depuis plusieurs années nous avons constaté que l'utilisation de la salle polyvalente par ses usagers et notamment par les associations n'était pas très pratique et sa capacité insuffisante.

Un projet d'agrandissement de cette salle a été envisagé en même temps que la création, à proximité de la mairie, d'une salle des archives conforme aux normes de sécurité. Le projet a été réalisé par le Cabinet d'architecture **Jacques VARENNE**. C'est dorénavant une salle polyvalente de 240m², équipée d'une salle de réception pour les traiteurs, avec four, frigo et bientôt lave-vaisselle ainsi que d'un bar.

Cet équipement répond dorénavant aux normes d'accessibilité avec un dispositif destiné à limiter le bruit. L'isolation thermique a été renforcée et permettra ainsi des économies de chauffage. En sous-sol, une salle d'archives d'une superficie de 69 m² a été aménagée avec des rayonnages entièrement neufs.

Le déménagement des archives a permis l'actualisation de leur classement suivant les préconisations des Archives Départementales qui d'ailleurs sont consultables sur le site Internet « www.archives43.fr/ »

Le projet, d'un coût total de 274 642,83 € HT a été financé à hauteur de 147 452 € par des subventions : de 79 350 € de l'État dans le cadre du fond d'aide à l'investissement, d'une réserve parlementaire de 10 000 € et d'un fond de concours de la Communauté de communes des Marches du Velay de 58 102 €.



CHANTIERS RÉALISÉS

Élargissement de la route du Brouillit



Pour faire suite à l'élargissement en 2013 d'une partie de la route d'accès au Brouillit à partir de la RD 47 coté Tranchard, une deuxième tranche de travaux a permis l'élargissement complet de cette voie communale en même temps que le goudronnage des accès de toutes les maisons de ce village.

L'acquisition de 957 m² de terrains a été nécessaire à cette opération. Les travaux, d'un montant total de 43 123,16 € HT, ont été réalisés par les entreprises MOULIN et EIFFAGE. Ils ont bénéficié d'une subvention du Département de 20 000 € dans le cadre du fond 199.

Dernièrement, un complément d'éclairage public a été réalisé avec le concours du Syndicat des énergies de la Haute-Loire.

CHANTIER

Enfouissement d'une ligne moyenne tension



Pour répondre à cette problématique qui revient chaque année et parfois dans des proportions inquiétantes, Enedis a développé un projet d'enfouissement du réseau 20 000 volts entre Pont-Salomon, le poste source, et Malvalette, en passant par La Chapelle-d'Aurec et Bas-en-Basset. Le réseau aérien d'une longueur de 10 km sera supprimé et remplacé par 12,5 km de réseau souterrain, dont 7 km sur le territoire de la Chapelle-d'Aurec.

Ces travaux ont été réalisés en grande partie avec une impressionnante machine qui, en un seul passage, creusait la tranchée, déroulait le câble, disposait le grillage avertisseur dessus et remblayait en partie la tranchée. Pour la traversée de la Loire, et sous la conduite d'eau du Lignon, la ligne souterraine a été enfouie par forage.

La mise en service de cette ligne est prévue sur 2018.

PROJETS RÉALISÉS

Éclairage public



Un important programme d'éclairage public a été lancé en 2017 qui a permis d'une part de créer de nouveaux points d'éclairage mais aussi d'améliorer la qualité d'autres points lumineux trop vétustes.

L'ensemble de ces travaux vient d'être réalisé au Brouillit, Rue du Moulin, Route des Eaux, Route des Pins et place Marcellin MARTIN avec un type de candélabre plus design.

Tous les nouveaux éclairages déployés utilisent des nouvelles technologies qui permettent d'obtenir un bien meilleur éclairage à moindre coût de fonctionnement.

Le Syndicat départemental d'Énergies de la Haute-Loire (SDE) est le Maître d'ouvrage de cette opération qu'il finance à hauteur de 40%. Le reste, 36 500 €, est à la charge de la Commune.



AMÉLIORATION

Aménagement du terrain de boules

Dans la continuité des travaux d'aménagement réalisés autour des lavoirs et sur l'accès au terrain de boules, des tables, des bancs ont été mis en place à proximité des jeux et du jardin d'enfant.



Compte administratif budget

Commune

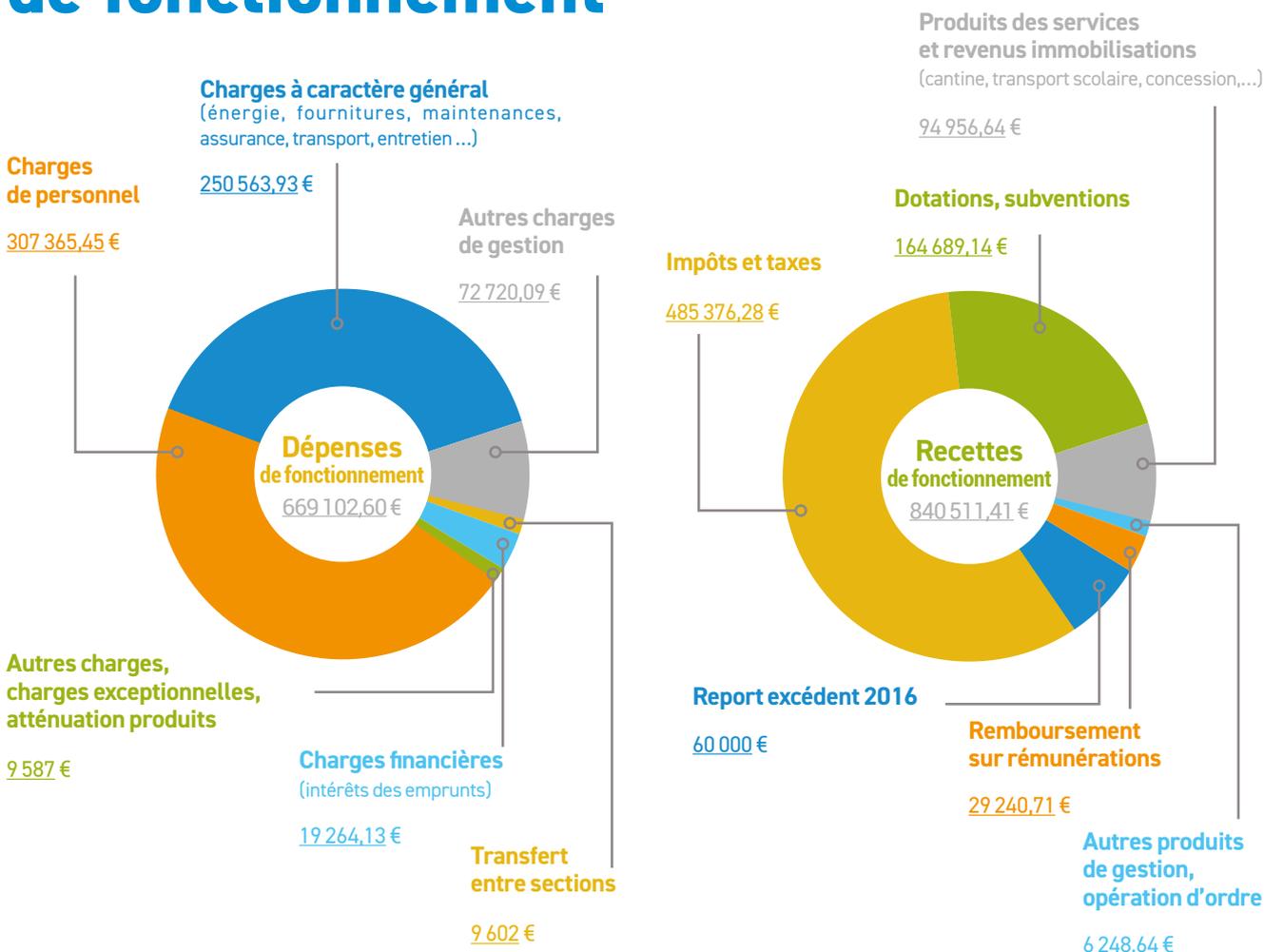
Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	669 102,60 €	Dépenses	523 672,91 €
Recettes	780 511,41 €	Recettes	701 850,95 €
Résultat 2017	111 408,81 €	Résultat 2017	178 178,04 €
Excédent 2016 reporté	60 000,00 €	Déficit 2016 reporté	137 921,79 €
Résultat de clôture 2017	171 408,81 €	Résultat de clôture 2017	40 256,25 €

Assainissement

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	60 888,68 €	Dépenses	30 512,38 €
Recettes	65 608,55 €	Recettes	60 668,00 €
Résultat 2017	4 719,87 €	Résultat 2017	30 155,62 €
Excédent 2016 reporté	17 336,67 €	Déficit 2016 reporté	20 554,85 €
Résultat de clôture 2017	22 056,54 €	Résultat de clôture 2017	50 710,47 €

RÉPARTITION 2017

Dépenses & recettes de fonctionnement



SÉCURISATION

Sécurisation des voies communales

Considérant que l'amélioration des conditions de circulation dans l'agglomération de la commune, (la sécurité et la tranquillité publique, la configuration, la sinuosité et l'étroitesse de certaines voies publiques nécessitent de réglementer la circulation) le Conseil municipal a donc décidé de prendre un nouvel arrêté de circulation :

Toutes les voies communales sont donc limitées à 50 kms/h.

Attention, certaines portions de voies ont été classées en zone 30 kms/h

RUE, ROUTE, IMPASSE, ETC...

Plan d'adressage

L'année 2017 a vu la fin de la mise en place du plan d'adressage avec la matérialisation du nom des voies communales et la numérotation des bâtiments.

L'ensemble des bâtiments à usage d'habitation ainsi que les bâtiments à usage industriel, agricole et commercial disposent d'une adresse avec un nom de voie et un numéro désormais visible et matérialisé.

Pour les futures constructions, une adresse sera attribuée dès le dépôt du permis de construire. Les plaques de numéro des nouvelles constructions seront fournies par la mairie.

La commune a investi pour cette matérialisation dans des plaques en aluminium fondu et peintes. Le coût total est de 11 305,73 € TTC.



VIGILANCE

Participation citoyenne

Après avoir décidé de mettre en place l'opération citoyenne, plusieurs personnes ont accepté d'être référent, couvrant ainsi l'ensemble de la commune. Les services de la gendarmerie ont organisé une réunion publique afin d'expliquer plus en détail cette action citoyenne.

TRANQUILLITÉ

Cap surveillance 43

Depuis l'année 2017, le Conseil municipal a décidé de faire appel à une société privée pour mettre en place un système de surveillance. En collaboration avec les services de gendarmerie, c'est la société Cap Surveillance 43, basée à Monistrol, qui assure des rondes nocturnes le week-end et 2 jours aléatoires dans la semaine.



HAUT DÉBIT

Montée en très haut débit et déploiement de la fibre optique

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la fibre optique a été déployée sur une grande partie de la commune. La commercialisation a démarré début de l'année 2017 et à la fin d'année, 387 prises FTTH étaient raccordables. Avec plus de 40% de raccordements réalisés à ce jour par rapport aux objectifs d'éligibilité que s'était fixés la régie Auvergne Très Haut Débit, la commune de La Chapelle d'Aurec est de loin la commune de la Haute-Loire la plus performante. La moyenne en Haute-Loire est de 20%.

Il reste néanmoins plusieurs secteurs de la commune qui ne sont pas encore éligibles. Des programmes complémentaires de déploiement pourront être mis en place sur 2018 par la régie Auvergne Très Haut Débit qui permettront de répondre à certaines sollicitations.

Aménagement de la Place Marcellin MARTIN

Dans la continuité du projet d'agrandissement de la salle polyvalente, une réflexion a été engagée sur l'aménagement des abords de cette salle, sur la réalisation de parkings supplémentaires et sur la mise en conformité de l'accessibilité de la Mairie.

Le but de ce projet, confié au bureau d'étude « GEOA », était tout d'abord de pouvoir apporter aux usagers de la salle des fêtes un espace de stationnement suffisant et adapté à sa capacité. Pour cela, le parking existant en terre battue a dû être élargi et revêtu en enrobé. Un nouvel espace de stationnement de 24 places a été aménagé en contre-bas sur la parcelle acquise en 2016.

La salle des fêtes étant un lieu public et de loisirs, des aménagements paysagers et esthétiques seront également mis en place. Le reste de la parcelle acquise sera aménagée en espace de loisirs, engazonné, permettant ainsi aux usagers de la salle des fêtes de profiter de l'environnement extérieur.

Un espace scénique a été aménagé sur cette parcelle qui permettra d'organiser des petits spectacles en plein air.



enterrées et placées sur la partie supérieure de la plateforme, à proximité de la rampe d'accès au parking inférieur. Chaque container sera affecté à un type de déchets :

- ordures ménagères résiduelles,
- emballages ménagers recyclables,
- papiers, journaux, revues,
- collecte du verre.

Les murs d'enceinte en pierres ont été conservés et ont fait l'objet d'une réfection dans leur ensemble, avec rejointoiement des pierres et reprise de l'arase.

Enfin, les différents accès devant la mairie ont été repris en béton désactivé. Un nouvel éclairage public a été installé devant la Mairie, autour de l'église et sur l'ensemble des parkings.

L'ensemble des gros travaux s'est achevé dans le courant du mois d'avril. Le reste des opérations d'aménagement se poursuivra dans le courant du premier semestre 2018.

Ce projet d'un coût total prévu de 295 320 € HT est financé avec l'aide de la Région pour 75 000 €, du Département pour 60 000 €, de l'État pour 65 190 € et par le produit des amendes de police pour 9 000 €, soit 70% de subventions.

ZOOM SUR

Marcellin MARTIN



Chapelou né en 1877 dans la ferme familiale de la Cotondièrre, Marcellin MARTIN est élu conseiller municipal en 1908. Il devient adjoint en 1912. Après plusieurs mandats il deviendra maire de la commune en 1929.

Il est à l'origine de la création du tout premier syndicat agricole dont il assumera la présidence pendant de nombreuses années. Il a entrepris l'électrification des hameaux de la commune ainsi que des travaux très importants de désenclavement de la commune avec le raccordement routier aux communes voisines qui dessine de nombreuses routes d'aujourd'hui.

L'ensemble de son œuvre a été honoré en 1959 par son entrée dans l'ordre des chevaliers de la Légion d'Honneur.

Le Conseil municipal a décidé de lui rendre hommage en donnant le nom de la place principale et centrale du village « place Marcellin MARTIN ».



TRAITEMENT DES EAUX

Diagnostic des réseaux assainissement et eaux pluviales

Afin d'améliorer le fonctionnement de notre lagunage sur lit de roseaux, il devenait nécessaire d'**identifier les eaux parasites collectées sur le réseau d'eaux usées** de la commune. Une pollution par des eaux usées avait été constatée dans le ruisseau en aval de l'exutoire de notre réseau d'eaux pluviales dont il fallait identifier la provenance.

Il devenait également nécessaire de **mettre à jour le plan de zonage de la Commune** pour être en conformité, en incluant les secteurs de Notre Dame, de Grangeneuve, du Betz et des Listes dans les zones d'assainissement collectif.

Une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de ce diagnostic a été confiée au cabinet CETI de Brives-Charensac. L'étude a permis :

- ▶ de diagnostiquer tous les réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales de la commune y compris celui de Montusclat,
- ▶ de définir les travaux nécessaires pour rendre conformes ces différents réseaux et de les chiffrer,
- ▶ d'actualiser le plan de zonage de l'assainissement collectif de la Commune. Celui-ci sera soumis dans les prochains mois à une enquête publique.

Les principaux dysfonctionnements de ce réseau proviennent :

- ▶ de l'inversion des branchements des habitations, soit des eaux usées dans le réseau d'eaux pluviales, soit des branchements de chenaux et de drains dans le réseau d'eaux usées,
- ▶ du réseau unitaire de la Rue du Garay qui se déverse dans le réseau d'eaux usées.

Il conviendra aux propriétaires des habitations concernées par ces défauts de branchement de se mettre en conformité. **Un déversoir d'orage sera construit** dans la Rue des Écoles pour remédier à une saturation du réseau d'eaux usées lors des épisodes de grosses pluies ou d'orages.

Le coût de cette étude est de 16 357,70 € HT financée à 80% par l'Agence de l'eau et le Département de la Haute-Loire. Les travaux nécessaires pour améliorer le réseau public ont été estimés à : 89 360 € HT. Une demande de subvention auprès de ces 2 organismes sera faite au moment de la consultation des entreprises.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Aménagement piétonnier devant le parking de l'école

Pour **améliorer la sécurité** des piétons et surtout des enfants autour du parking de l'école et pour **faciliter les trajets piétonniers** de la salle de l'OXEA au portail d'entrée de l'école, des travaux d'aménagement ont été réalisés ce printemps. Un cheminement d'une largeur de 1,40 m répondant aux normes d'accessibilité a été créé. Les bordures en bois autoclave respectent le style et l'environnement existant.



VOIRIE

Programme voirie 2018

La commission travaux a proposé un programme de voirie important pour l'année 2018-2019.

La Municipalité a lancé une consultation pour les voies communales suivantes: la Route du Cluzel, l'intérieur du village de la Peyrouse, la Rue de Fontvielle, une partie de la Route des Blaises, la Route de la Rama, la Route de la Côte d'Hiverneboeuf.

Le coût total pour ce programme est estimé à 139 293 € HT.

Scolarité 2017-2018

CANTINE SCOLAIRE

Le prix des repas servis à la cantine est de **3,85 €** pour les élèves et de **6 €** pour les adultes.

Tout repas réservé et non décommandé au minimum 48h à l'avance sera facturé (exception faite si l'absence de l'élève s'avère totalement imprévisible et justifiée).



GARDERIE DU MATIN ET DU MERCREDI MIDI

Tarif de **1,25 €** pour les élèves pris en charge entre 7h et 7h30.

Puis tarif horaire de **0,77 €**, toute heure entamée étant due.

La facturation des services cantine et garderie est groupée. La mise en recouvrement se fait à chaque période de vacances scolaires soit 5 fois par an, sous réserve d'un montant minimum de 7.50 € par facture. Le minimum de facturation s'étend par famille.

RAMASSAGE SCOLAIRE

Le tarif du ramassage scolaire par élève se rendant à Monistrol-sur-Loire est fixé à **225 €** par an par les services du Conseil Départemental.

Le tarif du ramassage scolaire pour l'école élémentaire de la Chapelle d'Aurec est fixé à **50 €** par an.



Services 2018

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

100 €
pour un apéritif (3h)

280 €
pour une journée ou soirée
(pour les habitants de La Chapelle)

380 €
pour une journée ou une soirée
(pour les personnes extérieures)

ASSAINISSEMENT

Abonnement
50 € HT

Redevance
0,90 € HT le m³

Droit de branchement au réseau

Habitation existante
600 €

Construction neuve
3000 €

Appartements collectifs
3000 €
pour le 1^{er} logement
puis 600 €
pour les suivants



CENTRE COMMUNAL

D'ACTION SOCIALE

Le CCAS

Le CCAS a organisé en décembre 2017, comme chaque année, un moment de convivialité pour les personnes de plus de 70 ans, l'occasion de leur remettre leur colis et de partager un goûter.

La semaine bleue consiste à élaborer un programme sur toute une semaine en proposant des activités diverses et gratuites sur les communes participantes de la communauté de commune Marche du Velay-Rochebaron. Cette année, le CCAS de La Chapelle d'Aurec a organisé dans le cadre de la semaine bleue un loto le Mercredi 4 Octobre 2017. Toutes les personnes de plus de 60 ans ont été conviées à cette rencontre.

Une soixantaine de participants venus de La Chapelle d'Aurec et des communes alentours ont partagé un moment de jeux et de convivialité.

Le CCAS a conclu cette après-midi en offrant aux participants un goûter.

La semaine bleue 2018 se déroulera du 8 au 14 Octobre. Le programme sera diffusé début septembre.



CULTURE

Bibliothèque municipale



Elle est animée par une équipe de bénévoles composée de Christiane BERGER, Christiane GRAIL, Paulette MAGNE et Marie Claude OUDIN.

La bibliothèque reçoit régulièrement les scolaires. Elle est ouverte au public les mercredis de 14h à 16h et les samedis de 9h30 à 11h30.

De nombreux ouvrages sont à votre disposition sur simple inscription gratuite.

TÉLÉTHON 2017

Le Téléthon

Une équipe de bénévoles de plusieurs associations notamment du Club des Aînés a, une nouvelle fois, organisé le Téléthon.

L'après-midi, les aînés ont organisé un concours de coinche et divers jeux pour mobiliser un maximum de dons. Ils ont poursuivi par le traditionnel apéritif avant que soit servie une centaine de soupes aux choux. Après avoir mijoté tout l'après-midi, cette soupe aux choux concoctée par la famille PESSEAT a été fort appréciée en cette soirée d'hiver. Une somme de 950 € a été reversée à l'AFM Téléthon.

ALBUM PHOTOS

Les cérémonies commémoratives



SERVICE MUNICIPAL

Personnel communal

L'année 2017 a vu le départ et le remplacement de 2 personnes de la commune.

En Juin c'est notre secrétaire de Mairie, Patricia CREPIN, qui a fait valoir ses droits à la retraite après avoir travaillé 27 ans au service de la population.

Elle a été remplacée à partir du mois de Mai par Sandrine TRIOLAIRE.

C'est au mois de Décembre qu'à son tour, Bernard ZAPATA est parti en retraite après avoir passé 15 années aux services techniques communaux.

Il a été remplacé par Alexandre HUSSON-TOURNUS.



Sandrine TRIOLAIRE



Alexandre HUSSON TOURNUS



ÉCOLE

La rentrée scolaire 2017

153 écoliers répartis en 6 classes.

89 élèves empruntent le ramassage scolaire pour se rendre dans les différents collèges et lycées de Monistrol-sur-Loire et 16 enfants sont inscrits au ramassage scolaire afin de se rendre à l'école de La Chapelle d'Aurec.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Nathalie FOURNIER occupe le poste de direction et de la classe de CE1-CE2

Cathie MATRICON..... classe de PS-MS

Nadine CHASTAGNER..... classe de MS-CP

Béatrice TRONCY..... classe de GS-CE1

Charlotte RODRIGUEZ..... classe de CE2-CM1

Isabelle CHARROIN classe de CM1-CM2

Accompagnement
des élèves en situation de handicapSandrine GIDON

PERSONNEL COMMUNAL AFFECTÉ À L'ÉCOLE

Annick MATHOULIN, Virginie BRUN, Amandine MONTET participent à l'encadrement des activités scolaires avec les enseignants.

Avec Marie DELOLME et Nadine BOUILHOL, elles ont en charge le service de la cantine et l'entretien des locaux, en dehors des heures de présence des élèves.



Visite Musée de la mine à Saint-Étienne



Visite station épuration de Foletier Monistrol

ÉCOLE

Les projets

Projet MAIF, en décembre, pour les CP-CE sur la sécurité.

KAPLAS offert par l'APE, pour Noël, du CE1 au CM2.

École et **cinéma** : 3 séances à Monistrol sur l'année avec les PS-MS-GS.

Petit tour à pied, de la MS au CM2, organisé par l'USEP.

Sortie classe nature/sport pour les 2 classes CE1 CE2 CM1, à Aurec avec nuitée sur place.

« **Bouge ta santé** », organisée par l'USEP, classe de CM.

Sortie nature autour de l'arbre, avec les MS-CP, à St Victor sur Loire.

Sortie à **Rochebaron** avec les GS-CE1.



Journée à la ferme Sainte-Sigolène



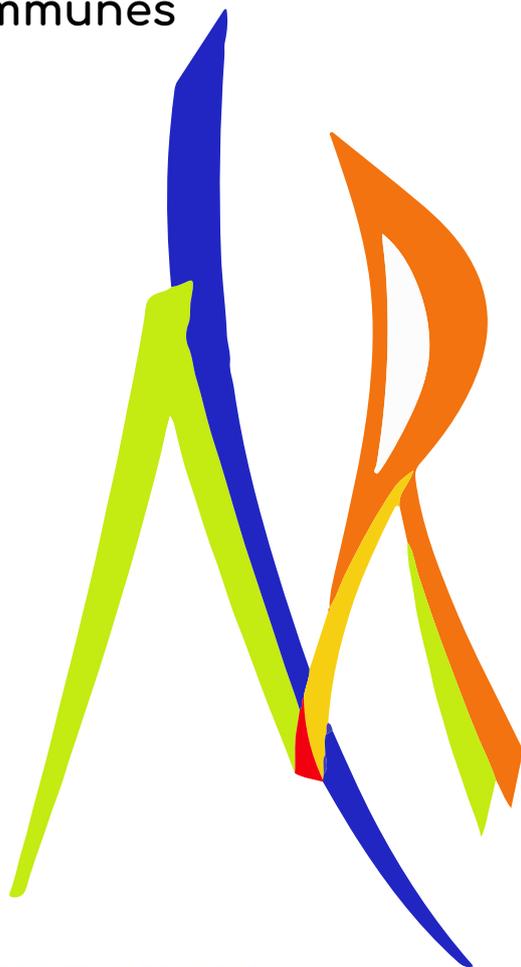
Activité Kapla



Classe chantante



Visite Musée de la mine à Saint-Étienne



QUI SOMMES NOUS ?

Un nouveau territoire

14 communes : Bas-en-Basset, Beauzac, Boisset, La Chapelle d'Aurec, les Villettes, Malvalette, Monistrol-sur-Loire, Saint-André de Chalencon, Saint-Pal de Chalencon, Saint-Pal-de-Mons, Sainte-Sigolène, Solignac-sous-Roche, Tiranges et Valprivas.

31 219 habitants

45 délégués dont 2 délégués pour la commune de La Chapelle d'Aurec : François BERGER et Éric PETIT.

Ses compétences : économie, enfance-jeunesse, gens du voyage, tourisme, gestion des déchets, GEMAPI, cohésion sociale et logement, transport et mobilité, SPANC

NOUVELLES ENTREPRISES

Zone d'activités de Montusclat



Une première entreprise s'installe sur cette nouvelle zone d'activités.

Après d'importants travaux d'aménagement, la zone d'activités de Montusclat est en passe d'accueillir de nouvelles entreprises, sur une emprise de 5,5 ha. Le premier candidat s'est d'ores et déjà porté acquéreur d'une plateforme de 13 040 m². Il s'agit de l'entreprise ATC AULAGNER, installée depuis des années à Fraisses dans la Loire. La construction d'un bâtiment de 3000 m², moderne et esthétique, vient d'être achevée. À rayonnement international, cette entreprise est spécialisée dans la fabrication industrielle d'accessoires et de tubes chaudronnés de grandes dimensions et pouvant résister à la corrosion et aux hautes températures. Le déplacement de son activité à La Chapelle d'Aurec a eu lieu courant du mois d'avril. Elle emploie actuellement 21 salariés et compte bien multiplier son chiffre d'affaires dans les prochaines années.

Un deuxième candidat vient de se porter acquéreur de l'autre plateforme d'une superficie de 22 175 m². Cette entreprise, spécialisée dans la transformation de produits de haute technicité issus de la plasturgie, devrait déposer rapidement un projet de construction.

La proximité de la RN88 et de l'échangeur de Montusclat rendent incontestablement cette zone très attractive pour des entreprises industrielles.



Bien gérer les déchets ménagers pour protéger l'environnement

En installant les nouveaux collecteurs enterrés dans un espace commun dégagé et propre, les élus souhaitent inciter l'ensemble de la population à déposer de manière écocitoyenne leurs déchets.

La production de déchets sur notre territoire en 2016 a été de 636 Kgs par habitant dont 230 Kgs/h d'ordures ménagères qui sont enfouies, 59 Kgs/h de déchets recyclables collectés dans les bacs jaunes et colonnes papier, 325 Kgs/h collectés en déchetterie et 22 Kgs/h de verre collectés dans les colonnes de verre. C'est 60% de tous ces déchets qui sont potentiellement recyclables ou valorisés. C'est encourageant, mais on peut faire beaucoup mieux, notamment dans la qualité de notre tri collecté en bacs jaunes dans lesquels plus de 15% sont des déchets qui n'ont rien à y faire (ex. verre, bidon huile de vidange !!!)

Nous savons comment faire pour améliorer dès à présent nos performances en matière de tri sélectif. Prenons un exemple : le recyclage des déchets organiques qui représente 30% du contenu de nos poubelles. Il s'agit des épiluchures de légumes, du pain rassis, du marc de café, des fleurs fanées, des feuillages et du gazon du jardin, de la sciure et de la cendre de bois, etc. Plutôt que de les déposer dans les bacs d'OM, on peut les **valoriser sur place en les transformant en compost** : un engrais naturel et écologique de première qualité.

Le SYMPTTOM propose aux habitants des communes du territoire l'achat d'un composteur de 345 l au prix de 25 € ou un lombricomposteur, alternative pour les foyers qui ne disposent pas d'un extérieur suffisant pour accueillir un composteur ou qui vivent en appartement. Les enjeux du développement durable résident aussi dans l'élimination à la source des déchets non biodégradables ou non recyclables. Le meilleur moyen consiste à supprimer les emballages inutiles et non réutilisables.

Les journaux, les magazines et dépliant publicitaires seront de préférence déposés dans les colonnes spécifiques « papier ». Le papier se recycle 8 à 12 fois, sauf le papier peint et le papier cadeau imprimé.

Les autres emballages recyclables qui doivent transiter par les bacs jaunes sont : les bidons et les flacons plastique opaques (bouteilles d'huile comprises), les bouteilles plastique



transparentes, les boîtes métalliques et barquettes aluminium, les aérosols, les briques en carton alimentaire et les cartons de petites dimensions et pliés.

Le verre (sans les bouchons) qui est recyclable à 100% et à l'infini (comme le métal) doit être déposé dans des conteneurs spécifiques reconnaissables à leur bandeau vert dans les points de recyclage. Ils côtoient fréquemment des conteneurs pour le papier.

Comment gérer ses "encombrants"

Les "encombrants" sont des objets volumineux et/ou lourds, tels que les appareils électroménagers et les meubles (armoires, lits, matelas, etc.) dont les dimensions sont telles qu'ils ne peuvent être transportés en déchetterie dans le coffre d'une automobile.

La Commune de La Chapelle d'Aurec propose ce service d'enlèvement des encombrants en porte-à-porte tous les premiers lundis du mois. Appelez le secrétariat de mairie pour prendre rendez-vous. L'enlèvement se fait à la date convenue, en présence de l'usager.

PETITE ENFANCE

Micro-Crèche

Une micro-crèche de 6 places, L'Echap'mômes, va bientôt ouvrir ses portes à La Chapelle d'Aurec.

Dans le but de répondre aux besoins des familles et de proposer un dispositif d'accueil petite enfance complet et structuré sur son territoire, la Communauté de communes Marches du Velay-Rochebaron soutient un projet de micro-crèche à La Chapelle d'Aurec d'une capacité d'accueil de six places. Ce projet porté par l'association l'Échap'toi, ouvrira ses portes le 3 septembre 2018 dans les locaux qui accueillent déjà les enfants du Relais Petite Enfance et de l'accueil de loisirs. Cet équipement intercommunal sera complété par un bâtiment modulaire afin de créer un espace dortoir supplémentaire.

La micro-crèche accueillera les enfants de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi tout au long de l'année (sauf périodes de fermeture estivale et de fin d'année).

Les inscriptions auront lieu à l'accueil de loisirs L'Échap'toi.



LES MARCHES DU VELAY-ROCHEBARON

Office de tourisme

Suite à la fusion des communautés de communes des Marches du Velay et de Rochebaron à Chalencon au 1^{er} janvier 2017, les associations des offices de tourisme de ces 2 anciennes collectivités ont à leur tour fusionné. C'est au mois de mai 2017, après 3 assemblées générales, qu'est né le nouvel office de tourisme des Marches du Velay-Rochebaron.

Dès sa mise en place, après les nécessités administratives et financières, la nouvelle équipe de l'office de tourisme présidé par André FRERY a établi un plan d'action pour l'année 2018 :

- Travail sur l'offre et action de développement pour le VTT, la randonnée pédestre, circuits équestres et accès aux bords de Loire.
- Promotion de la gastronomie sur notre territoire et programme d'animations des vacances et de la journée du patrimoine.
- Animation du réseau des prestataires et conseils aux porteurs de projets.
- Communication et promotion avec brochure d'accueil, offres de groupes, animation du site internet (<https://www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr/>), documentation sur la pêche, set de table,...
- Actions mutualisées avec la Maison Départementale du Tourisme (MDT).

Toutes ces actions sont mises en œuvre aussi grâce à un nouvel accueil beaucoup plus visible et accessible au rond-point des droits de l'Homme à Monistrol-sur-Loire.

Une brochure de l'ensemble des activités touristiques proposées vient de paraître. Elle est disponible dans l'ensemble des différents bureaux de l'OTI.

Dès le mois de Juin un programme spécifique des activités de l'été sera disponible.

Contact : OTI les Marches du Velay-Rochebaron

contact@tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

www.tourisme-marchesduvelayrochebaron.fr

• Bureau de Bas-en-Basset

16 Boulevard de la Sablière

04 71 66 95 44

• Bureau de Beauzac

13 rue des remparts

04 71 61 50 74

• Bureau de Monistrol-sur-Loire

14 Faubourg Carnot

04 71 66 03 14

• Bureau de Sainte-Sigolène

Place du 8 mai

04 71 66 13 07

• Bureau de Saint-Pal-de-Chalencon

04 71 66 19 53

• Bureau de Saint-Pal-de-Mons

Place de l'église

04 71 75 06 60

SPORT : ZUMBA

Chap'Tonic

Présidente : Marleen MATHIEU

36 adultes et 13 zumbakids sont adhérents à Chaptonic pour cette année 2017-2018.

Les cours ont lieu : les lundis avec William de 20h30 à 22h (Fitness et Zen & Strong), les mercredis de 18h30 à 20h30 avec Steve (Cardio, Renfo musculaire et stretching), les vendredis avec Kelly 17h30 à 18h30 zumba kids et 18h30 à 19h30 zumba adultes. Repas en association avec le KCCA, le 24 janvier dernier qui a rassemblé une centaine de convives !



SPORT : KARATÉ

KCCA

Président : Mickaël JOLIVET

Les entraînements ont lieu les mardis et jeudis à partir de 18h.





ART : PEINTURE

Atelier Chap'Peinture

Présidente : Isabelle PETIT
Professeur : Véronique GAGLIO

L'association compte 10 adhérentes qui suivent des cours de peinture en collaboration avec Véronique GAGLIO, artiste peintre, tous les mardis de 13h30 à 18h avec possibilité de rester jusqu'à 20h si la salle des lavoirs est disponible.



SPORT : FOOT

FCCA

Présidente : Vanessa CHOUVELON

Pour la saison 2017-2018 le club compte 13 vétérans, 16 jeunes de 10-11ans, encadrés par Guy PENON et Diego DI VINCENZO, aidé par Mathis POINAS.

L'équipe féminine compte 8 joueuses. Elle est en entente avec la Séauve-sur-Semène. Elle est encadrée par Alex ARNAUD, Coralie MULLER et Gaëtan BRUYERE.

Le loto du club organisé le 4 mars 2018 a été un succès ! Une bonne partie de la recette de cette manifestation servira à financer la sortie de fin d'année du club, certainement un accro branche.

En prévision : tournoi jeunes le 26-05 et la 8^{ème} édition du tournoi senior mixte le 9-06.



ASSOCIATION

Club des Aînés

Présidente : Mme CHENET



Concours de coinche le 7 Avril 2018



Sortie à Clermont Ferrand



SPORT

Club de pétanque

Président : Jean-Pierre DESSAGNES

Le club de pétanque de La Chapelle d'Aurec a eu une bonne saison 2017 et une forte participation à ses différents concours.

Pour l'année 2017 le club compte 77 licenciés et 32 sociétaires.

- L'équipe féminine finit championne du département en première division et pour 2018 joue en régional.
- 3 équipes engagées en championnat vétérans et une a fini championne départementale en deuxième division.
- 3 équipes en championnat des clubs départementaux, dont 2 équipes finissent deuxième et troisième, en première division.

Pour l'année 2018, nous retrouverons l'équipe féminine pour les championnats régionaux, 2 équipes en championnat vétéran et 2 équipes en championnat des clubs départementaux.



ARTS

Art'Terre du Bourg

Président : Gérard DECHAUMET



L'association regroupe une soixantaine d'adhérents, et s'est fixée comme but de mettre en valeur les artistes qui travaillent la terre mais également tout un éventail d'autres pratiques. Vous trouverez raku, peinture, bijoux d'Art, vannerie, aquarelle, crochet freeform, art textile, calligraphie, jeux en bois, mosaïque, aquarelle, tissage, sculpture, céramique, photographie, vitrail-tiffany, cuir...

L'association vous a présenté en novembre sa 21^{ème} exposition ici à La Chapelle D'Aurec. Vous avez répondu présent en venant très nombreux découvrir et partager avec les artistes tout au long des 3 jours de mise en place de l'exposition.



Depuis, nous nous sommes rendus sur 4 jours à Unieux dans la Loire début avril. Un accord de principe vient d'être trouvé avec la municipalité de la Séauve-sur-Semène qui nous accueillera les 23, 24 et 25 novembre 2018 dans sa nouvelle Salle Polyvalente.

MANIFESTATIONS

Comité des fêtes

Présidente : Caroline DI VINCENZO

L'équipe du Comité des Fêtes est toujours très heureuse de vous retrouver lors des différentes manifestations organisées (carnaval, brocante du 8 Mai, fête de Juillet et fêtes de Noël).

Cette année 2018 l'équipe est en réflexion sur l'organisation d'un nouvel évènement autour de la fête d'Halloween.

Continuez à venir nombreux nous retrouver lors des manifestations, c'est notre plus grande satisfaction.



JEUNES COMÉDIENS

Zavat'arts

Mercredi 30 mai 2018 a eu lieu la journée « Jeunes comédiens »

La FNCTA CD 43, en partenariat avec l'association Zavatarts, vous a proposé le mercredi 30 mai, une journée consacrée au théâtre jeunes.

PROGRAMME

9 h 30 & 10 h 30 - Les enfants de la troupe Zavat'arts de la Chapelle d'Aurec ont présenté leur spectacle à leurs camarades de classe.

L'après-midi théâtre était ouverte à tous, les enfants du centre de loisirs de la Chapelle d'Aurec ont été invités.

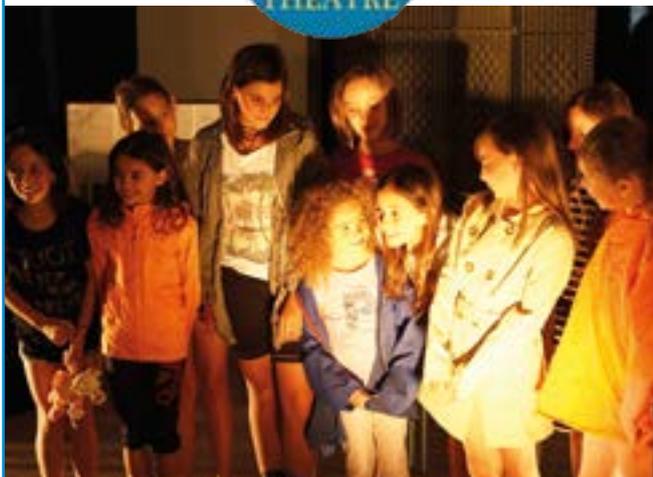
14 h 30 - Un spectacle a été proposé par la troupe Zavat'arts de St Sigolène ou Yssingeaux

16 h 00 - Goûter, pour tous les participants.

16 h 30 - Ateliers : Dalida, théâtre en anglais et Christian théâtre en français

17 h 30 - Fin

18 h 30 - Séance tout public, spectacle proposé par la troupe Zavat'arts de La Chapelle d'Aurec : My nanny



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

ACCA

Président : Antoine LOPEZ



Soupe aux choux du 15 Août

ASSOCIATION

Association des parents d'élèves

Présidente : Céline VEROT

Pour cette année scolaire 2017-2018, l'APE (dont l'équipe a été renforcée par de nouveaux parents) a pu donner plus de 4000 euros pour les différents projets de l'école !

Grâce à différentes manifestations et ventes (dont la traditionnelle marche du 2^{ème} dimanche d'octobre qui a encore battu les records avec plus de 500 marcheurs, la vente de chocolats et d'agrumes à Noël, de plants de fleurs et de légumes au printemps, l'organisation de la brocante avec le comité des fêtes et enfin grâce à la kermesse), l'APE parvient à financer nombre d'activités pour chaque classe de l'école :

PS/MS/GS : cinéma, balades contées et une sortie au château de Rochebaron.

CP : une sortie nature à St Victor/Loire,...

GS et CE1 : jardin de Vignal à Estivareilles,...

CE1, CE2, CM1 : séjour sportif de 2 jours à Aurec, ...

CM1/CM2 : défi langue, rencontre collège, "Bouge ta santé" au Puy, musée d'art moderne à St Étienne.

La participation à la Course des droits des enfants, à la journée intégrative, « le petit tour à pied » pour les primaires.

Enfin, pour les fêtes de Noël, l'APE a offert un spectacle pour les petits (conteuse) et une après-midi activités de construction kaplas avec la ludothèque pour les grands.

Prochains RDV : kermesse du samedi 30 juin matin et la Marche du Marronnier dimanche 14 octobre 2018.

RENAISSANCE

Les Sylvettes en fête

L'association les Sylvettes en fête est en sommeil depuis cette année.

Un nouveau bureau devrait être constitué.

Avis aux bonnes volontés pour s'investir dans cet évènement !

MUSIQUE

École de musique

Julie et André POULAKIS

L'école compte 3 professeurs : Laure, André et Julie. Elle intervient dans les communes de Monistrol, Beauzac, La Chapelle d'Aurec et le Pertuis.

Les différents enseignements sont la batterie, le piano, la guitare, le violon, le chant, le solfège et l'accordéon.

Événements réalisés :

- Gala de l'école : Vendredi 1^{er} Juin et Samedi 2 Juin 2018 à la Capitelle de Monistrol sur Loire.
- Fête de la musique Samedi 23 Juin à Monistrol Sur Loire.

Pour les inscriptions, nous serons aux forums des associations de Monistrol sur Loire, Beauzac et La Chapelle d'Aurec début septembre.



JEUX

Ludothèque RICOCHET

La Ludothèque itinérante Ricochet est une association créée en 2005 soutenue par la Communauté de Communes Marches du Velay-Rochebaron et la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre du contrat enfance et jeunesse. Ce service permet aux particuliers, familles et aux structures de jouer et/ou d'emprunter des jeux selon un planning établi. La ludothèque s'installe sur votre commune une fois par mois soit le mercredi après-midi (15:30-18:00) soit le samedi matin (09:30-11:30) dans les anciens locaux de l'école.

Les prêts de jeux et les animations sont proposés par des professionnels du jeu, salariés de l'association. La ludothèque accueille tous les publics de 0 à 107 ans, seul, en famille, particuliers ou groupes pour partager des moments conviviaux autour du jeu.

Près de 3000 jeux sont à votre disposition et en ligne sur le site de la ludothèque Ricochet www.ludothequericochet.fr. [Suivez-nous sur notre page facebook !](#)

"Il est symbolique de se réunir autour du JEU, car le jeu est un bien commun de toute l'humanité quels que soient le sexe, l'âge, la culture, l'origine sociale."

Accueil de Loisirs l'Échap'toi

Président : Olivier BASTET

Notre accueil de loisirs est présent dans la commune pour vous proposer un moyen de garde, mais pas que... Chaque jour, nous mettons en place des animations conçues à partir du projet éducatif de l'association. Comme le dit un proverbe africain : "pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village", nous faisons partie de ce cercle de co-éducateurs autour de vos enfants. Le jeu et l'imaginaire sont nos outils pour favoriser la vie en collectivité, l'ouverture aux autres. Chaque enfant pourra apprendre, créer, inventer et jouer selon son rythme dans un cadre sécurisé et sécurisant.

Les membres de l'association ont choisi de mettre en avant les objectifs suivants :

- Permettre à l'enfant de s'épanouir, à travers l'apprentissage de la collectivité et le développement de son autonomie,
- Favoriser le lien social,
- Découvrir son environnement.

Le leitmotiv de l'équipe pédagogique est "C'est avec sens et conviction que nous travaillons, c'est par le jeu que nous éduquons, c'est en innovant que nous intéressons, c'est en croyant que nous fédérons".



l'Échap'toi

HORAIRE D'OUVERTURE

Hors vacances scolaires :

mardis et jeudis de 9h00 à 12h00

mercredis de 9h00 à 18h30

vendredis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

les 6 Loupiots

Les temps collectifs au sein du Relais regroupent jusqu'à 6 assistantes maternelles autour de différents projets les mardis matin et jeudis matin dans les locaux partagés avec le centre de loisirs L'Échap'toi.

Nous organisons des temps de partenariat avec Cathie MATRICON, enseignante à l'école maternelle de la commune. Nous nous rencontrons à différentes occasions comme lors d'un temps festif, lors de carnaval, de Noël... À la fin de chaque année, nous partageons une matinée de jeux suivie d'un pique-nique dans les locaux du Relais. De plus, avant chaque vacances d'été nous organisons une matinée où les futurs écoliers partagent un temps dans la classe de petite section.

Sur la commune, d'autres projets partenariaux sont menés tels que la sophrologie avec Claire BERNAUD-CHAUMARAT, des temps de jeux avec la ludothèque RICOCHET. Sur la fin d'année, en partenariat avec la compagnie "Grelot et trémolo", Delphine BEHM viendra nous conter des ritournelles.

Chaque année, en collaboration avec les assistantes maternelles, nous organisons une porte ouverte en avril à l'occasion de Pâques. Une chasse aux œufs est organisée pour que petits et grands partagent un moment de convivialité.

Pour les parents ou futurs parents en recherche d'un mode d'accueil et les futurs professionnels de la commune, n'hésitez pas à contacter la responsable Laurie FOSSIEZ au 07.86.32.08.38 ou au 04.71.66.38.16 pour avoir plus d'informations.

ASSOCIATIONS

Programme de 2018

JUIN

02 juin : K.C.C.A - Remise des grades à la salle l'Oxéa suivi d'un repas, à confirmer

8 juin : ZAVAT'ARTS Théâtre - Spectacle de fin d'année - salle polyvalente.

9 juin : F.C.C.A - Tournoi sénior mixte - Stade de foot.

30 juin : A.P.E. - Kermesse de l'école.

JUILLET

06 juillet : Comité des Fêtes - Feu d'artifice, retraite aux flambeaux et repas sur réservation au terrain des lavoirs ou salle polyvalente si mauvais temps.

07 juillet : Pétanque - Challenge Lilian DESSAGNE à 15 h au terrain des Lavoirs (Ouvert à Tous)

27 juillet : A.L.S.H. L'Échap'Toi - Fête des enfants qui se déroulera à l'Accueil de Loisirs.

AOÛT

10 août : Pétanque - Concours de pétanque de la fête patronale en semi-nocturne sur le terrain des lavoirs, ouvert à tous. Début des parties à 18 heures.

15 août : A.C.C.A. - Ball-trap, soupe aux choux et vide-greniers.

25 août : Pétanque - Concours entre sociétaires licenciés au terrain des lavoirs à partir de 15 h.

SEPTEMBRE

01 septembre : Forum des Associations à la salle Polyvalente.

OCTOBRE

14 octobre : A.P.E. - Marche de l'École du Marronnier.

DÉCEMBRE

09 décembre : Comité des Fêtes - Spectacle de Noël à partir de 15 heures à la salle polyvalente.

16 décembre : Pétanque - Assemblée générale à la salle polyvalente.

Dernière semaine avant les vacances : A.P.E. - Visite du Père Noël et goûter à l'école.

Responsable de publication : François Berger, Maire

Responsable de rédaction : Rémy Guicherd, adjoint

Rédacteurs : élus, agents et associations

Administration-diffusion : mairie de la Chapelle d'Aurec

Crédits photo : Ludovic Paolacci

Conception : vivandis.fr

Impression : SEDI - tirage à 500 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Zoom sur un nouveau restaurant

Depuis l'année 2017, le restaurant la Table de Christelle est ouvert dans le centre du Bourg.

Mme ISSARTEL Christelle est la gérante de ce restaurant bar ouvert tous les jours à midi sauf le mercredi. Il est ouvert aussi les soirs sur réservation.

La cuisine est traditionnelle.

Plusieurs menus de 13.50 € à 24 €.



MONTUSCLAT

Station de lavage Éric NOUVET



Depuis Mai 2018 une station de lavage de véhicules s'est installée sur la commune au lieu dit Montusclat.

Entièrement automatisé, ce nouveau service est accessible 24h/24h.

La Chapelle d'Aurec



NAISSANCES

2016 2017

Adèle et Jeanne BEYRON nées le 4 Janvier
Alessio TIXIER né le 9 Février
Iloha BARTHELEMY née le 29 Août
Armand PRADEAU MORIN né le 5 septembre
Robin FAYARD né le 14 Novembre
Manoé PELISSIER née le 21 Novembre
Lisa-Rose MICHEL née le 22 Novembre
Flavie DI VINCENZO née le 16 Décembre

Léon BERNAUD né le 3 Janvier
Lizianna et Lizandro RICCARDI nés le 13 Janvier
Emma JOURNET PETRE née le 17 Janvier
Corentin DUMAS né le 21 Janvier
Louise PREYNAS née le 22 Janvier
Mathias IMIZE né le 30 Janvier
Léonie LIOUD née le 3 Février
Mélys GIMARET née le 13 Avril
Ella TARDY née le 26 Avril
Lise RIGAUDON née le 8 Juillet
Inelle BOZICEK née le 22 Septembre
Elyah CHARREL née le 22 septembre
Marin DAUDET né le 16 Novembre



MARIAGES

2016 2017

MARTEL Angélique et ROLHION Raphaël le 18 Juin
MONIN Aurélie et LEROY Johnny le 16 Juillet
LANGLADE Monique et AGUERA Jean-Marc le 23 Juillet
DEYRES Marie Lise et POINTE Thierry le 29 Octobre

HEBERT Aline et BOUTTE Florent le 4 Mars
SCHMIDT Murielle et MASSIMINO Francis le 15 Juillet
MARTINEZ Marie-Laure et FAYARD Julien le 29 Juillet
UTRERA Céline et AUDOUARD Benjamin le 2 Septembre
CELETTE Mélanie et ANDRE Mickaël le 16 Septembre



DÉCÈS

2016 2017

SOLILY Sébastien le 10 Mars
SOULAS Jean Marc le 19 Mars
DEBARD Pierre le 8 Mai
BERTRAND Jean le 11 Octobre

Aucun



Secrétariat de Mairie

Tél. **04 71 61 20 80**
Fax 04 71 61 74 26
Mail mairie-chapelle-daurec@wanadoo.fr
Site www.mairie-lachapelledaurec.fr
Ouverture Mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
..... Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30
..... Samedi de 9h à 12h

École publique du Marronnier

Adresse 38 rue des écoliers
Tél. **04 71 66 38 21**
Mail ec43.pub.lachapelledaurec43.lemarronnier.elem@ac-clermont.fr
Site <http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0430387M/>
Directrice Mme FOURNIER Nathalie

Bibliothèque Municipale

Adresse 58 place Marcellin Martin
..... à côté de la salle du Conseil Municipal
Ouverture Mercredis de 14 h à 16h
..... Samedis de 9h30 à 11h

Paroisse

Tél. **04 71 66 50 62** (cure de Monistrol)
Office Dimanche matin à 9h
La paroisse fait partie de l'équipe ecclésiastique de Monistrol sur Loire.
Les offices sont assurés par Monsieur le curé Pierre TREVET.

Accueil de loisirs sans hébergement, l'Échap'toi

Tél. **04 71 66 55 68**
Mail lechaptoi@free.fr
Président de l'association Olivier BASTET
Directrice Alexandra AVIVAR

L'ALSH reçoit les enfants de :

3 à 10 ans Mercredis & vacances scolaires 7h30 - 18h30
11 à 14 ans Vendredis en période scolaire 17h30 - 19h30
15 à 17 ans Vendredis en période scolaire 19h - 21h
11 à 17 ans Pendant les vacances scolaires

Relais assistantes maternelles « 6 loupiots en marche »

Tél. **04 71 66 38 16 & 07 86 32 08 38**
Responsable du relais de la Chapelle d'Aurec Mme GIDON
Site <http://6loupiots.fr>

Ludothèque Ricochet

Tél. **06 70 05 80 20 & 06 83 07 68 62**
Mail ludothequericochet@sfr.fr
Site <http://www.ludothequericochet.e-monsite.com>
Ouverture 11/05 de 15h à 17h30, salle polyvalente
..... 03/06 de 16h à 18h30, centre de loisirs
..... 6/07 de 15h à 17h30, salle polyvalente

Office de tourisme intercommunal

Tél. **04 71 66 03 14**

Communauté de communes

« Les Marches du Velay-Rochebaron »

Tél. **04 71 61 74 34**
Fax 04 71 61 74 38
Président Louis SIMONNET (Maire des Villettes)
Directeur Pascal ROMEAS
Site www.marchesduvelayrochebaron.fr
Mail contact@marchesduvelayrochebaron.fr

SYMPTOM (Syndicat Mixte Pour le Tri et le Traitement des Ordures Ménagères)

Adresse Déchet. de Monistrol, « les Cheminches »
Secrétariat Marlène PETIT tél. **04 71 75 57 57**
Site www.symptom.fr
Mail secretariat@symptom.fr

Horaires été (du 1^{er} av. au 31 oct. inclus)

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Horaires d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars inclus)

Lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi fermeture

Vendredi, samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Syndicat des eaux de La Semène

Adresse 19 route de Monistrol à Sainte-Sigolène
Tél. **04 71 66 62 11**

Gendarmerie de Monistrol-sur-Loire

Tél. **04 71 66 50 06**
Centre Opérationnel au Puy en Velay **17**
Ouverture Lundi à Samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h
..... Le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h

Assistante sociale

Adresse Centre Médico-Social 6 av du Gén. Leclerc,
43120 Monistrol s/Loire
Tél. **04 71 75 61 00**
Contact Mme CHALENDAR
Permanences Mardi matin sur rendez-vous
..... Jeudi de 9h à 12h

Sapeurs-pompiers de Monistrol-sur-Loire

Tél. d'urgence **18** ou **112**
Ligne administrative **04 71 66 50 21**
Chef de centre Capitaine Stéphane PONS

SAMU

Tél. **15**

À LA DÉCOUVERTE...

LA CASCADE

DU SAUT DU CHIEN

Coin sauvage sur le ruisseau du Moulinat en limite de commune entre Aurec et La Chapelle d'Aurec, le Saut du Chien est une cascade naturelle d'une hauteur de presque 3m.

L'accès se fait par un petit chemin escarpé qui se prend après la station de roseaux de la commune au lieudit Côte Belle.

À découvrir en balade avec de bonnes chaussures !!